

L'an deux mille vingt-trois, le **lundi 22 mai**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

DATE DE CONVOCATION
15/05/2023

DATE D'AFFICHAGE
15/05/2023

| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE |
|--------------------------------------|
| 27 |
| PRÉSENTS |
| 25 |
| VOTANTS |
| 26 |

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Abdellah FAWZI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Patrick DESVAGES donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Bernard LELAIZANT

Absent(s) non excusé(s)

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis BOISSÉE

Délibération n° 23.05.22/11

Objet / Désignation des délégués à l'école des Tilleuls

Conformément aux termes de la convention d'entente intercommunale pour la gestion des écoles maternelle et élémentaire "Les Tilleuls" au Plateau, regroupant les communes de Mondeville, Colombelles et Giberville, Monsieur Damien de WINTER, Maire, informe l'Assemblée qu'il y a lieu de mettre en place la conférence d'entente.

Il précise que celle-ci est composée de trois élus de chacune des trois communes membres.

Monsieur le Maire fait donc appel aux candidatures.

Sont candidat(e)s : Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES.

Aussi :

- Mme Sara ROUZIÈRE, demeurant 4 rue Guy Môquet
- M. Bernard LELAIZANT, demeurant 2/1 rue du Bois
- M. Patrick DESVAGES, demeurant 13 rue Denis Diderot

sont élus par le Conseil Municipal, par vingt-six (26) voix, pour siéger à la conférence d'entente.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BOISSÉE

Le Maire,
Damien de WINTER



PREFECTURE DU CALVADOS
25 MAI 2023
COURRIER